Club Nautique de Saint Raphaël

AVIS DE COURSE

Maryse Cup 2026

C1 C3

6 NOVEMBRE 2026

AUTORITE ORGANISATRICE :
Le Club Nautique de Saint Raphaël

REGLES :
Cette régate sera régie par:

- Les règles de courses à la voile World Sailing. 2025/2028,
- Les prescriptions de la FFVoile,
- Les règles de classe et le présent avis de course,
- Les instructions de course type et annexes aux IC.
- Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS
La régate est ouverte à tous les bateaux en inter-série Catamarans C1 et C3
Inscription et paiement exclusivement sur Internet www.cnsr.fr avant le 1 novembre minuit.

La régate est ouverte à tous les coureurs ayant une licence FFVoile, avec autorisation parentale pour les mineurs.
Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1500 000 Euros,
Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.
Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

DROITS D'INSCRIPTIONS :

- **20€** par embarcation

PROGRAMME
Mise à disposition :

- Vendredi 6 novembre 14h

Un apéritif sera organisé au Club le Vendredi soir.
Participation de 5€/personne

INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS
Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale et mises en ligne sur le site du CNSR.
https://www.cnsr.fr/event/raid-des-lions-2026/

CLASSEMENTS
Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : **1**
Si **3** courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.
Un minimum de 5 bateaux par classe est exigé pour le classement.
Le Système de Points à minima de l'annexe A4.1 et A4.2 s'appliquera.

REMISE DES PRIX
Remise des prix pour toutes les séries le Dimanche dès que possible après la fin de la course.

SECURITE ET EQUIPEMENT
Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre porter une brassière de sécurité homologuée. Les combinaisons humides et les combinaisons étanches ne sont pas des vêtements de flottaison individuels.

DECHARGE DE RESPONSABILITE
Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques, (Voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice ou les membres de l'organisation n'accepteront aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.
Les participants autorisent le CNSR à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition pour la promotion du club ou de ses partenaires.

ACCUEIL DES BATEAUX
Les bateaux avec leurs remorques seront stockés dans le parking dit du club Nautique. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.

Club Nautique de Saint Raphaël
26 place du Club Nautique - 83700 SAINT RAPHAEL
Tel : 04 94 95 11 66 | courriel : club@cnsr.fr